



Comment payer des Amendes majorée

Par **taber**, le **09/10/2015** à **12:17**

Bonjour voici plusieurs amendes que je reçois pour des infractions qui ne sont pas de mon faite, car la personne qui roule avec mes plaques stationne à Paris alors que je n'habite pas département et toutes ces amendes arrivent majorées. et je ne sais pas si je dois payer une amende majorée alors que je n'ai pas reçu l'original.

Que dois je faire ?

Et puis je payer dans ma région ?

Car il m'est impossible de monter sur Paris!

et encore une fois il est impossible d'avoir une personne physique au téléphone.

et j'ai reçu une opposition administrative auprès de ma banque.

Merci pour votre conseil.

Cordialement

Taber

Par **LESEMAPHORE**, le **09/10/2015** à **13:09**

Bonjour

[citation]car la personne qui roule avec mes plaques [/citation]

Avec votre accord, c'est votre véhicule ? ou est ce une doublette de votre véhicule circulant en province ?

Par **taber**, le **09/10/2015** à **13:39**

Non pas avec mon accord si cela avait été le cas j'aurais demandé à la personne de payer les amendes. non ce n'est pas ma voiture !

Par **LESEMAPHORE**, le **09/10/2015** à **15:49**

[citation]non ce n'est pas ma voiture !

[/citation]

C'est donc une usurpation de plaque .

Vous devez déposer plainte dans n'importe quelle brigade de gendarmerie ou poste de police

1 réunir témoignages attestations que votre véhicule ne pouvait être aux adresses des contraventions

2 dépôt de plainte pour doublette L317-4-1 natif 25123

3 avec le récépissé de dépôt de plainte, CI, CNI, allez en préfecture pour demander un nouveau numéro d'immatriculation

4 effectuer les requêtes en exonération avec copie du dépôt de plainte et nouveau CI et original avis

Attention une fois la plainte acceptée ne roulez plus avec le numéro d'immatriculation actuel car il sera inscrit au fichier des véhicules volés .